

Paris, le

- 2 JUIL. 2018

Mesdames et Messieurs les directeurs des UMR
d'archéologie

Objet : accueil d'agents de l'archéologie préventive

Chères et chers collègues,

La Direction générale de la recherche et de l'innovation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a reconduit pour 2018 le versement d'une subvention au CNRS pour l'accueil dans les UMR des agents de l'archéologie préventive y effectuant des séjours d'un à deux mois, dans le cadre de programmes de recherche (rédaction d'articles ou d'ouvrages de synthèse, recherches en bibliothèques ...). Cette subvention constitue une compensation forfaitaire correspondant à 26 mois qui sera versée aux employeurs publics ou privés de ces agents. Le montant mensuel forfaitaire sera de 5769,23 euros.

Le CNRS reconduit son appel à projets et demande aux UMR d'en assurer la diffusion la plus large possible auprès des agents en CDI de l'archéologie préventive, quel que soit leur employeur (Inrap, collectivités territoriales, sociétés privées). Cet appel à projets ne concerne que les travaux d'archéologie réalisés sur le territoire national. Les agents seront accueillis dans les UMR entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018. Ils pourront être déjà membres d'une UMR, associés ou bien sans lien avec une unité de recherche.

Les dossiers de candidature (cf. formulaire joint) devront être adressés au CNRS par voie électronique en seul fichier PDF **au plus tard le mercredi 25 juillet 2018** à Marie-Marthe MARGUERITE à l'adresse suivante : marie-marthe.marguerite@cnrs-dir.fr

Ils seront examinés et sélectionnés par une commission *ad hoc* composée du Vice-président du CNRA (Anne Lehoërf), d'une représentante de l'INRAP (Giulia de PALMA), d'un représentant des autres acteurs de l'archéologie préventive (Nuria Nin), des présidents des sections 31 et 32 du comité national (Isabelle Théry-Parisot et Laurent Schneider) et d'un autre membre de chacune des sections (Laurent Klaric, Dany Barraud), d'un représentant de la direction scientifique de l'INSHS (Stéphane Bourdin) et d'un représentant de la direction scientifique de l'INEE (Nicolas Teyssandier).

Les résultats seront communiqués aux candidats et aux directeurs des UMR concernées début septembre.

Cet appel à projets vise à permettre une meilleure intégration des agents de l'archéologie préventive dans le dispositif de la recherche archéologique française.

Nous vous prions de croire, chères et chers collègues, en nos très cordiales salutations.

François-Joseph RUGGIU
Directeur de l'INSHS

Stéphanie THIÉBAULT
Directrice de l'INEE



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90